

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU STAGE MANIABILITE ET TRAJECTOIRES

DES 1ER ET 02 AVRIL 2023 – SPECIAL BMW

Circuit Daniel Pescheur – Candie, chemin Saudrune 31100 Toulouse

Nombre de places limité

Possibilité de s'inscrire pour le week-end complet ou pour le samedi seulement
il est impossible de s'inscrire pour la seule journée du dimanche

Tarifs

week-end complet : 100 Euros repas compris

~~le samedi uniquement : 75 Euros repas compris~~

accompagnant ou passager moto : 45 euros repas compris

Le but du stage étant de maîtriser sa propre moto, ne seront acceptés que les motards venant avec une moto homologuée et présentant le certificat d'immatriculation et l'attestation d'assurance en cours de validité et plein du réservoir effectué. Les motards devront se présenter avec une tenue de pilotage adaptée aux conditions climatiques du moment (casque, gants, blouson, pantalon, veste) et présenter leur permis moto en cours de validité.

Accueil le samedi 1er avril 2023

~~A RENVOYER AVANT LE 1ER MARS 2023 D'UMENT REMPLI~~

~~ET ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT PAR CHÈQUE A L'ORDRE DE : CMPN OCCITANIE~~

~~à l'adresse suivante : B/C Fabrice COLLET, SOP / BMD, 23 boulevard de l'embouchure 31200 TOULOUSE~~

~~e-mail : cmpn31contact@gmail.com~~

NOM : Prénom : né(e) le :

adresse :

n° de portable :

adresse mail :

Je choisi la formule : weekend 100 Euros

~~ou samedi uniquement 75 Euros~~

Accompagnant ou passager moto 45 Euros

Moto

marque : modèle : cylindrée :

compagnie d'assurance :

date du permis de conduire :

Je soussigné (NOM, Prénom) :

certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus, avoir pris connaissance du règlement ci-dessous et en accepter les termes.

~~Je joins un chèque de~~ Euros à l'ordre de . CMPN Occitanie

A,

le,

(signature)

ARTICLE 1 : PRÉSENTATION

Une journée de prévention des risques routiers en moto se déroulera sur le circuit Candie et les routes de la Haute Garonne les 1er et 02 avril 2023 suivant le programme et les modalités détaillés dans les articles du présent règlement. Elle est organisée dans le cadre du Plan Départemental d'Actions et de Sécurité Routière par le Club Motocycliste de la Police Nationale Occitanie du commissariat de Toulouse. Cette journée vise à sensibiliser les motocyclistes civils sur les risques routiers et approfondir leurs connaissances à la conduite d'un deux roues motorisé.

ARTICLE 2 : INSCRIPTION

Seules les motocyclettes d'au moins 125 cm³ sont autorisées à participer à cette manifestation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur arrivée et adressées à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription. Pour des raisons d'organisation la date limite des inscriptions est fixée au 01 mars 2023. Chaque inscription sera confirmée individuellement par mail jusqu'à concurrence du nombre maximal de participants.

ARTICLE 3 : SÉCURITÉ

Le port d'un casque et de gants homologués est obligatoire. Le port de vêtements adaptés à la pratique de la moto est vivement conseillé pour des raisons évidentes de sécurité. Les motocyclettes devront être conformes au code de la route. La consommation d'alcool est strictement interdite pendant toute la durée de la manifestation.

Cette journée, basée sur un esprit de prévention et de sécurité, est organisée sur le circuit Daniel Pescheur – Candie et routes ouvertes à la circulation. Les participants s'engagent à respecter scrupuleusement les règles du code de la route. Tout comportement jugé inadapté, dangereux ou allant à l'encontre du règlement, constaté par les organisateurs fera systématiquement l'objet d'une exclusion du participant.

ARTICLE 4 : FORMALITÉS

Les participants devront se présenter le samedi 01er avril 2023 à compter de 09h00. Le début des activités est prévu à 09h30. Le ravitaillement en carburant devra être effectué avant de vous présenter sur le site. Une vérification des documents administratifs à savoir : permis de conduire, assurance, certificat d'immatriculation et une vérification de la motocyclette sera réalisée.

ARTICLE 5 : ASSURANCE

Chaque participant devra vérifier que son assurance personnelle couvre les dommages susceptibles de survenir de son fait, avec sa propre machine, durant toutes les activités de la journée.

ARTICLE 6 : OBLIGATION SANITAIRE

Chaque participant doit se conformer aux règles sanitaires en vigueur à la date du dimanche 02 avril 2023.

ARTICLE 7 : PROGRAMME

samedi	dimanche
09H00 : accueil	09H00 : accueil
09H30 : début des activités sur le circuit	09H30 : début des activités sur le circuit
13h00 : repas	13h00 : repas
14h00 : reprise des activités	14h00 : mise en application sur route
17h00 : débriefing	17h00 : débriefing
susceptible d'être modifié par l'organisation	

ARTICLE 8 : DROIT À L'IMAGE

Les participants autorisent l'organisation à reproduire, publier, pour dix ans, pour la France et pour l'Europe, les photographies les représentant prises au cours de la journée. Cette autorisation est consentie à titre gratuit et la participation ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés. Ces photographies serviront à promouvoir l'image de marque de la manifestation auprès du grand public et au sein des services publics, sur les supports suivants : presse écrite et audiovisuelle, affiches, triptyques, cd-rom, dvd, internet, intranet, réseaux sociaux.

ARTICLE 9 : CLAUSE DE NON RECOURS CONTRE L'ÉTAT ET LES ORGANISATEURS

Par son inscription à la manifestation et l'émargement du bulletin d'inscription, le participant reconnaît implicitement avoir pris connaissance des instructions contenues dans le présent règlement. Il dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'incident ou d'accident qu'il pourrait provoquer au cours des activités et renonce à tout recours contre l'état et ses agents, ainsi que toutes les personnes aidant à cette manifestation. L'organisation se réserve le droit de modifier les dispositions stipulées dans le présent règlement en fonction du nombre de participants et/ou tout événement indépendant de sa volonté. L'organisation se réserve le droit de modifier le programme.

Dans le cadre ci contre veuillez apposer vos :
NOM, Prénom et signature précédés de la mention :
Lu et approuvé